



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL : LE DIALOGUE SOCIAL EST AU POINT MORT, NOUS PRENONS NOS RESPONSABILITÉS

À l'attention de l'ensemble des agents du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de ses opérateurs.

Le mardi 5 mai 2026, l'ensemble des organisations syndicales représentatives du ministère a pris une décision unanime : **le boycott du Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) et des instances de dialogue social à venir.**

Pourquoi ? Toutes font un constat amer d'un dialogue social de façade !

Depuis trop longtemps, nous dénonçons une dégradation alarmante de la qualité de nos échanges avec l'administration. Ce qui devrait être un véritable espace de construction et de respect est devenu une sorte de « chambre d'enregistrement » vidée de sa substance.

Les dysfonctionnements ont conduit à cette rupture et sont de plusieurs natures :

- **Mépris du calendrier :** Reports et décalages de dernière minute qui témoignent d'un manque total de considération.
- **Opacité documentaire :** Des dossiers préparatoires transmis au mieux quelques heures avant les réunions, empêchant toute analyse sérieuse et des directions générales parfois absentes du CSAM
- **Silence administratif :** Vos alertes sur des situations individuelles ou collectives restent trop souvent sans réponse.
- **Déni de réalité :** Face à la souffrance au travail et au manque de moyens, l'administration répond par un « tout va bien » déconnecté du terrain.

Un ministère en souffrance, des agents à bout de souffle

Partout, en administration centrale, en services déconcentrés (DDI, DRAAF), les opérateurs ou dans l'enseignement agricole, la surcharge de travail est devenue structurelle. On empile les priorités et l'urgence du lendemain chasse celle de la veille pas encore réglée !

Les agents portent seuls les défaillances d'un système qui s'e souffle.

Nos exigences pour une reprise du dialogue

Ce boycott n'est pas une démission, mais un signal d'alarme ferme. Nous ne reviendrons à la table des discussions que lorsque l'administration apportera des garanties concrètes :

- Le respect strict d'un calendrier social.
- La transmission des documents avant chaque instance dans les délais réglementaires.
- Des réponses écrites et précises à toutes nos sollicitations en suspens.
- La tenue des engagements pris sur des dossiers majeurs (ASMA, NBI, AESH...).

Par souci de responsabilité envers les agents et les enjeux de service public, **nous maintiendrons uniquement notre présence sur les dossiers liés au RESET/Brexit, dans les CAP et CCP, aux élections professionnelles et aux enquêtes portant sur les dysfonctionnements de services.**

Les agents du ministère méritent mieux qu'un dialogue de façade. Nous attendons désormais de vrais actes.

L'ensemble des organisations syndicales du Ministère de l'Agriculture.